



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
CALVISSON DU 13 JUIN 2019

L'an deux mille dix-neuf et le treize juin à 18H30, le conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la LOI, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de M. André SAUZEDE.

Date de convocation : 06 juin 2019

Date d'affichage de la convocation : 07 juin 2019

Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 16

Nombre de procurations : 4

Nombre de voix : 20

Etaient présents : Mme Marie-Christine Bouvier, M. Jacky Clavairolle, M. Alex Dumas, Mme Christiane Exbrayat, M. Alain Héraud, M. Michel Jean, Mme Julie Jouve, Mme Danielle Lambert-Manent, Mme Véronique Leruste, Mme Véronique Martin, M. Jérôme Mercadé, Mme Ghislaine Monroig, Mme Françoise Panafieu, M. André Sauzède, M. Grégory Théron, Mme Martine Villeneuve.

Absents excusés :

Mme Karine Bellosguardo

Mme Dominique Boch

Mme Jocelyne Bonnet-Carbonell

Mme Tania Charalambous

M. Gilles Jouve a donné procuration à Mme Julie Jouve

M. Jean-Claude Mercier a donné procuration à Mme Martine Villeneuve

M. Jean-Thierry Picandet a donné procuration à M. Alain Héraud

Mme Christelle Piesset

M. Vincent Rieutor

Mme Elsa Seigneur a donné procuration à Mme Véronique Martin

Mme Danièle Trabuc

M. Alexandre Trouillard

Mme Janet Zaragoza

Secrétaire de séance : Mme Julie Jouve

## DEL2019\_043 Subvention FEDER éclairage public – approbation du plan de financement

Monsieur le maire rappelle à l'assemblée le programme de rénovation de l'éclairage public en vue de réaliser des économies d'énergie.

A ce titre, la commune peut prétendre à des subventions européennes au titre du FEDER à hauteur de 60%.

A cet effet, un dossier a été déposé pour un montant de travaux HT de 65 987 €.

Le plan de financement est le suivant :

	Dépenses	Recettes
Travaux en €HT	65 987	
FEDER 60 %		39 592
Commune (autofinancement)		26 395
<b>TOTAL en €HT</b>	<b>65 987</b>	<b>65 987</b>

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- De demander une subvention à l'Europe au titre du FEDER conformément au plan de financement présenté ci-dessus,
- D'autoriser monsieur le maire à signer tous les documents se rapportant à la présente délibération.

Vote :

Présents	16
Procurations	04
Nombre de voix	20
Pour	20
Contre	00
Blancs	00

Lu et approuvé, ont signé le maire et les membres présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifié conforme au registre.

Le maire,  
André SAUZEDE

